



ARRETE MUNICIPAL

Arrêté fixant les règles d'utilisation de la piscine municipale

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales principalement, les articles L 2211-1 à L 2213-19 relatifs aux pouvoirs généraux du Maire en matière de Police,

Vu le Code du Sport,

Vu le Code de la Santé Publique,

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment l'article R 227-13, relatif à la pratique des activités physiques dans les accueils collectifs de mineurs,

Vu Le décret n°2021-955 du 19 juillet 2021 modifiant le décret n°2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire,

Considérant qu'il importe de modifier le règlement intérieur de la piscine municipale dans l'intérêt du bon ordre et de la sécurité,

ARRETE

Article 1 – Conditions d'accès

Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure. Cet accompagnement est permanent dans l'ensemble des zones de baignade ou de circulation.

Les mineurs de plus de 12 ans doivent pouvoir fournir les coordonnées téléphoniques de leurs représentants légaux (l'éventuelle admission d'un mineur dans un établissement de santé doit pouvoir être communiquée à ses représentants légaux).

Article 2 – Règles d'hygiène publique

L'accès à la piscine communale est conditionné à la détention du pass sanitaire pour les personnes majeures.

Le port du masque est obligatoire après le contrôle d'accès jusqu'aux vestiaires.

Fait à ARGENCES EN AUBRAC le 22 juillet 2021

Monsieur le Maire,

Jean VALADIER



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Arrêté fixant les règles d'utilisation de la piscine municipale

.....
Date de décision: 22/07/2021

Date de réception de l'accusé 22/07/2021

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 22072021_28

Identifiant unique de l'acte : 012-200055846-20210722-22072021_28-AR

.....
Nature de l'acte : Arrêtés réglementaires

Matières de l'acte : 8 .8 .6

Domaines de competences par themes

Environnement

divers

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : piscine.pdf (99_AR-012-200055846-20210722-22072021_28-AR-1-1_1.pdf)